

Secteur E : le Crescent

AIRE DE CO-VISIBILITE RAPPROCHEE

La co-visibilité concerne l'ensemble de la vallée du Chalaux qui se perçoit de façon globale depuis les deux versants. Cette co-visibilité rend très sensible toute évolution dans la gestion du paysage et notamment dans la gestion de la structure bocagère qui donne son unité et sa finesse à ce paysage.

Versants visuellement exposés en co-visibilité de chaque côté de la vallée

Force de l'étagement des haies bocagères qui suivent les courbes de niveaux



Intérêts des crêtes dégagées dominant le lac et renforçant l'idée d'un paysage ouvert et structuré

Importance des espaces ouverts en bord de lac sans ripisylve

Secteur de confluence entre la Cure et le Chalaux qui marque la fin de l'aire de co-visibilité

Aire de co-visibilité du lac du Crescent et de la vallée du Chalaux, vue depuis la confluence le nord du lac